

## Mot des élus suite au conseil municipal du 22 septembre 2014

Le dernier conseil municipal n'a pas donné lieu à beaucoup d'échanges. Nous en retiendrons qu'il s'agissait de se chauffer avant d'aborder d'éventuels grands sujets de fin d'année.

Vous trouverez par ailleurs le compte-rendu officiel du Conseil. Celui-ci ne donne pas vraiment la teneur des débats. Voici donc le seul retour officiel des discussions qui ont eu lieu.

Tout d'abord, en liminaire, nous n'avons pas été destinataires, comme habituellement, d'une quelconque information intéressante pour pouvoir débattre des sujets proposés lors du conseil. Nous avons bien eu des papiers relatifs aux appels d'offres sur les travaux mis au vote informant des montants proposés par chaque entreprise ayant postulé, sans permettre de juger du fond des dossiers. Bien sûr, c'est le rôle de la commission de se positionner sur ces sujets. Mais c'était pour souligner que nous ne faisons, toujours pas, partie d'aucune commission. Pour tous ceux qui espéraient voir une opposition s'exprimer dans le village, ce n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Le premier point était la désignation du secrétaire de séance. Aucun intérêt.

Le deuxième a été de voter pour l'éclairage public des abords de la nouvelle déchetterie. A priori, des dégradations ont déjà été constatées au portail. Nous avons demandé s'il y avait eu des dégradations sur la déchetterie elle-même : ce n'est pas le cas. Néanmoins, au vu du coût modéré des travaux nécessaires pour le raccordement électrique (moins de 1000 euros), il semble raisonnable d'alimenter le site en électricité pour éclairer en cas d'allées et venues sur la zone. Nous avons voté pour.

Le troisième point était plus consistant. Nous y reviendrons à la fin.

Le quatrième touchait à l'aire de grand passage. C'était un point encore purement technique pour accepter la modification des statuts de la CAM pour lui donner compétence sur la gestion des aires de grand passage. Dans les faits, ce n'est pas la question d'une création d'aire qui est posée mais celle de la collectivité qui devrait s'en occuper le cas échéant. Cette compétence devrait être celle de la CAM, nous avons voté pour.

Les cinquième, sixième et septième points avaient respectivement pour objectif d'entériner les choix des entreprises retenues dans le cadre de la commission d'appels d'offres :

- La Lyonnaise des Eaux pour l'exploitation du service d'assainissement collectif ;
- Le Cabinet Thémis pour le choix d'un coordonnateur de travaux pour la chapelle de l'AOUACH ;
- L'entreprise SARP pour le test de réception du réseau d'assainissement des chemins Roucade et Fontane.

Ce sont les moins disants qui l'ont emporté. Nous avons voté pour mais en faisant confiance au choix de la majorité, sans jamais avoir eu les dossiers techniques sous les yeux. Le plus petit montant était certes un critère objectif mais il ne signifie pas forcément une économie à long terme.

Enfin, retour sur le troisième point : Mise en place des commissions communautaires de la CAM. Pourquoi ce point était-il le plus intéressant ? A notre sens parce qu'il est le plus emblématique d'un double discours de la part du maire et de ses adjoints.

En l'occurrence, la CAM a créé 5 commissions municipales dans lesquelles Le Fauga avait l'occasion de placer deux représentants à chaque fois. L'objectif est la discussion collégiale sur les orientations

des politiques locales entre représentants des différents membres de la CAM. Même si l'on sait que l'instance muretaine sera forcément prépondérante, il dépend de nos représentants locaux de défendre des points de vue étayés qui sauront être entendus au moment des votes.

Et pas de chance, il n'était pas prévu de représentation proportionnelle.

Et à l'heure de voter pour ces représentants, nous avons été obligés d'expliquer notre vote à la majorité qui ne comprenait pas notre gymnastique : nous étions « POUR » les représentants proposés par la majorité sur les commissions qui ne relevaient manifestement pas de la compétence des élus de l'opposition. En revanche, nous en avons ciblé trois :

- Cadre de vie (petite enfance, restauration scolaire, piscine) ;
- Cohésion sociale (politique de la ville, insertion, habitat) ;
- Finances et services ressources (informatique, ressources humaines et administration).

Sur ces trois là, il nous paraissait évident que nos 3 élus avaient les qualités :

- Nadine DASQUE : Ancienne élue en responsabilité de la scolarité de Le Fauga et cadre de la fonction publique territoriale à la mairie de Toulouse ;
- Michèle CHAUVOT : Ancienne employée, pendant de nombreuses années, de la mairie du Fauga, siégeant au CCAS ;
- Cyrille MAILHE : Ancien auditeur informaticien, notamment des grands groupes bancaires, et chef de service dans l'administration des Finances.

Il nous paraissait évident que sur certains sujets, nous avons des atouts que ne présentaient pas les candidats proposés par la majorité. Mais comme le rappelait Isabel BAGNERIS en séance, « ce n'est pas comme ça que ça marche ». Et non, effectivement, ce n'est pas comme ça que ça marche. Et c'est là qu'il faut se rappeler du discours initial du maire.

De la même façon qu'il annonçait vouloir travailler avec l'opposition au soir de son élection – et nous savons tous ce qu'il en est aujourd'hui – il ajoutait n'avoir en tête que l'intérêt du village. C'est ainsi qu'il valait mieux mettre M. DAMIAN deux fois dans lesdites commissions plutôt que de laisser sa place à Cyrille MAILHE sur celle des Finances. Et il paraît évident que l'expérience administrative en collectivité de Nadine DASQUE ne ferait pas le poids face à celle de Mme BAGNERIS ou Mme COMBES.

Ce type de choix est symptomatique. C'est déjà celui qui a conduit Le Fauga à intégrer la CAM avec des années de retard et à payer un droit d'entrée exorbitant (90 000 euros) par rapport aux villages de la première heure. C'était déjà les erreurs commises par une poignée d'élus retranchés sur eux-mêmes ayant à cœur de garder leur petit pouvoir et animés d'une absence totale de vision et de pragmatisme. Ce sont ces mêmes élus qui aujourd'hui iront siéger à la CAM à laquelle ils ne croyaient pas hier. Ces derniers entendront parler de problématiques qu'ils connaîtront forcément moins bien et pour lesquelles pourtant des propositions seront attendues.

Nous attendons de voir comment le Fauga va se distinguer...

Bien à vous,

Nadine Dasque, Michèle Chauvot, Cyrille Mailhé.